

Condamné à 6 mois de prison avec sursis pour violences conjugales

Ambiance particulière hier au tribunal correctionnel d'Albi. Les avocats étaient en grève et ne défendaient pas les prévenus. La grande majorité des affaires a été renvoyée. Seulement quelques-unes ont été jugées, lorsque les prévenus ont fait le choix de se défendre eux-mêmes et de ne pas être assistés par un avocat. C'est le cas de Victor, jugé pour des violences conjugales sur son ex-compagne.

Le 16 septembre 2019 à Albi, la police intervient au domicile du couple suite à l'alerte lancée par la mère de la victime. « Lors de l'intervention des forces de l'ordre, le prévenu est très excité et insulte la victime », résume Blandine Arrial, la présidente de la cour.

Le portable jeté en pleine figure
En couple depuis cinq ans, les disputes

sont fréquentes. Dans sa déposition, la victime dit subir des violences depuis un an. Lors de cette soirée, son ex-compagnon lui a lancé un téléphone portable en pleine figure, l'a frappée sur les lèvres et le nez qui ont saigné, puis il a pris un câble internet et l'a frappé sur les jambes. Le certificat médical confirme ces multiples coups. « J'ai peur de lui, il a plusieurs fois menacé de me tuer », a dé-

claré la victime dans sa déposition. À la barre, le prévenu, sans avocat, tente de minimiser les faits. « Vous avez répondu à tout pour expliquer l'enfer qu'a subi votre ex-compagne, dit la présidente. Le certificat médical est plus conforme à ses propos qu'aux vôtres. » Il a été condamné à une peine de six mois de prison avec sursis.

E.D

cour d'assises de toulouse

Les avocats grévistes bloquent le procès d'assises en appel d'un Tarnais

l'essentiel ▶ Le projet de réforme du régime de retraites autonome des avocats suscite la bronca des barreaux de France qui ont appelé à une grève nationale. Hier, les Toulousains ont fait irruption à la cour d'assises pour tenter de paralyser le procès du Tarnais Malik Irain.



Hier matin, quarante-quatre avocats ont été nommés à la défense. Impossible de tenir les délais. /Photo DR

Un rideau de robes noires. De sorte qu'il était impossible d'apercevoir la barre. En même temps, ils étaient dans leur bon droit, les avocats de la défense. Une scène surréaliste s'est déroulée ce jeudi matin dans l'enceinte de la cour d'assises de Haute-Garonne lorsque 44 conseils ont débarqué au début du procès en appel de Malik Irain, un Tarnais qui avait été condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour des faits de vol précédés de séquestration ainsi que d'actes de torture et barbarie commis à Ma-

zamet en février 2015. Et les avocats grévistes qui ont organisé ce mini coup d'État pour faire entendre leur mal-être peuvent le remercier car c'est le premier qui a joué le jeu.

« C'est historique ! Toute la famille est mobilisée »
Bien sûr, initialement, il était

déjà représenté par la voix de M^{re} Grégoire Mouly et Gaessy Gros, du barreau de Bordeaux. « Je les désigne tous », a indiqué l'accusé qui patiente depuis 2017, après un premier renvoi en juillet, pour que son dossier soit réexaminé. « Avec une audience qui est programmée sur deux jours, je ne suis pas en me-

sure d'assurer les débats dans des conditions convenables », a concédé le président Guillaume Roussel avant d'envisager un report. Pour la plus grande joie de l'assemblée.

« L'accès au droit pour tous les justiciables »

Dans la salle, des élèves avocats ou des ténors du barreau de Toulouse, dont le bâtonnier, Manuel Furrel. « On est ravi de cette mobilisation de toutes les générations. Aujourd'hui, il s'agit surtout d'un renvoi à la responsabilité collective pour que la Justice continue à être rendue dignement. » Doublement des cotisations ou un minimum retraite amputé de 30 % : le patron des avocats de Toulouse en est le premier vaincu, la réforme de leur régime autonome rime avec la mort à petits feux des petits cabinets. Voire même, des plus « costauds ». « La profession est dans une souffrance financière qui trahit

plus largement une inquiétude des conditions d'exercice à l'avenir. Cela ne fait plaisir à personne mais il fallait frapper fort surtout face à ceux qui résistent », lance M^{re} Laurent Bogue. Un ténor qui fait allusion à « passage en force », estime le concepteur, du président Rousseau ce lundi, qui a nommé d'office une avocate qui avait indiqué son souhait de faire grève (n^{re} édition de mardi). Pour que le procès se tienne malgré le mouvement à l'initiative du Conseil national des barreaux (CNC). « C'est historique 100 % des barreaux de France sont concernés : c'est toute la famille des avocats qui est mobilisée, se félicite M^{re} Alexandre Martin. Au final, on défend tout une certaine idée de la Justice. Celle de l'accès au droit pour tous les justiciables. Or, on est asphyxiés par des charges incommensurables, c'est forcément sur eux que cela va se répercuter. »

Géraldine Jamm

Territoire d'Énergie Tarn dynamise l'efficacité énergétique des bâtiments publics

Dans la ligne de la Stratégie Nationale Bas-Carbone de l'État, Territoire d'énergie Tarn se mobilise pour fournir aux communes et aux intercommunalités un soutien opérationnel en faveur de la transformation durable de leur bâti.

Lauréat du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique), dont le financement est assuré par le dispositif des Certificats d'Économie D'énergie (CEE), Territoire d'Énergie Tarn dispose aujourd'hui de l'ingénierie technique et financière pour accompagner les collectivités dans leurs actions de réduction et d'optimisation de leur consommation d'énergie.

Par le biais de ce programme ambitieux, le syndicat d'énergie se positionne localement comme un maillon essentiel à la réalisation des objectifs de la loi ELAN qui visent à réduire la consommation d'énergie des bâtiments publics de plus de 1000 m² de 40 % à l'horizon 2030.

Dans l'optique d'optimiser les consommations d'énergie, les financements ACTEE intégreront le groupement d'achat d'électricité et de gaz que Territoire d'Énergie Tarn a mis en place il y a deux ans pour les acheteurs publics du départe-

tement. Un logiciel sera ainsi mis à disposition des membres du groupement pour affiner leurs analyses de consommation et identifier les bâtiments publics énergivores.

Par la suite, Territoire d'Énergie Tarn s'appuiera sur cet outil numérique pour effectuer des diagnostics énergétiques et proposer un accompa-



gnement technique et financier correspondant aux besoins de travaux sur le patrimoine bâti des communes.

Dans le but multiplier les supports de connaissance et de favoriser les échanges sur l'optimisation et la réduction des consommations d'énergie, Territoire d'Énergie Tarn facilitera, à travers le programme ACTEE, l'intégration des

territoires à l'intelligence des données numériques.

A. Astié, maire de Rosières

« La rénovation énergétique de la salle communale a été primordiale pour la municipalité de Rosières car il faut savoir que pour une commune de moins de 500 habitants la dépense énergétique des bâtiments représente 5% du budget de fonctionnement soit environ 28 euros par an et par habitant. Il est aussi important de rappeler qu'au-delà de l'accompagnement technique proposé par le syndicat d'énergie, les collectivités disposent de partenaires financiers forts comme la Région Occitanie et le Conseil Départemental, prêts à accompagner les communes dans leurs projets de rénovation des bâtiments publics. »

+ de 1000 acheteurs publics équipés du logiciel de suivi de consommation

Une opération :



Avec le partenariat financement de

